



**Question écrite de la Députée Katrin JADIN
à Monsieur Philippe GOFFIN, Ministre des Affaires étrangères,
concernant le suivi de l'action des gardes-côtes Libyens
formés par l'Union européenne
- Bruxelles, le 28 novembre 2019 -**

Monsieur le Ministre,

L'Opération Sophia est une mission européenne assurant depuis 2015 le sauvetage de migrants en Mer méditerranée. En marge de cette opération navale, l'Union européenne a également formé des garde-côtes libyens dans le but de lutter contre les passeurs. Cependant, ces garde-côtes sont régulièrement sous le feu de critiques de la part de certaines ONG, ces dernières les accusant de mauvais traitements à l'égard de migrants ou de leurs propres personnels.

Monsieur le Ministre, mes questions à ce sujet sont les suivantes :

- Combien de garde-côtes Libyens ont-ils été formés par l'Union européenne jusqu'ici ?
Combien de migrants ont-ils été sauvés par ces garde-côtes en 2019 ?
- Comment l'Union assure-t-elle le suivi de leurs missions ?

Je vous remercie, Monsieur le Ministre, pour les réponses que vous voudrez bien m'apporter.

Katrin JADIN

Réponse du ministre:

L'Opération Sophia est une mission européenne assurant depuis 2015 le sauvetage de migrants en Mer méditerranée. En marge de cette opération navale, l'Union européenne a également formé des garde-côtes libyens dans le but de lutter contre les passeurs. Cependant, ces garde-côtes sont régulièrement sous le feu de critiques de la part de certaines ONG, ces dernières les accusant de mauvais traitements à l'égard de migrants ou de leurs propres personnels.

Monsieur le Ministre, mes questions à ce sujet sont les suivantes :

1. Combien de garde-côtes Libyens ont-ils été formés par l'Union européenne jusqu'ici ?

2. Combien de migrants ont-ils été sauvés par ces garde-côtes en 2019 ?

L'opération EUNAVFOR Med Sophia a un mandat étendu visant au démantèlement du trafic d'êtres humains, de migrants et d'armes combiné à des activités de surveillance ainsi qu'à la formation et au suivi des garde-côtes libyens.

Dans ce contexte, depuis son lancement, l'opération a formé quelques 580 garde-côtes libyens et membres du personnel de la Marine libyenne.

Au-delà de son mandat et en application du droit maritime international, en 2019, l'opération a également sauvé 16.185 vies dont 7.852 (48,51%) grâce aux garde-côtes libyens.

3. Comment l'Union assure-t-elle le suivi de leurs missions ?

Une part essentielle de la formation, donnée conjointement avec l'Organisation Internationale pour les migrations (OIM) et avec le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR) est dédiée aux droits de l'Homme (en particulier les droits des femmes) ainsi qu'au traitement correct des migrants et des réfugiés.

Un mécanisme de monitoring dont le suivi est assuré par l'opération Sophia a également été mis en place.

Enfin, le contrôle et le suivi des missions et opérations de l'UE est assuré par le Comité politique et de sécurité qui rassemble l'ensemble des Etats membres (à l'exception du Danemark qui ne participe pas au volet militaire de la politique de sécurité et de défense).